

Formations par constellations : le ministre souhaite passer à la vitesse supérieure !

A l'image du gouvernement qui enchaîne les mesures et les lois liberticides, le ministre Blanquer continue son offensive contre la liberté pédagogique et le libre choix de la formation continue, et ce contre l'avis de la majorité des personnels ! Il présente les formations par constellations (étendues au 2nd degré sous forme de laboratoires de mathématiques) comme la priorité !

Ainsi, le 2 juillet, dans un courrier adressé aux recteurs et aux IA-DASEN, le ministre les enjoint d'accélérer leur mise en place en leur imposant des objectifs quantitatifs avec notamment des indicateurs de suivi à lui communiquer dès le premier trimestre.

Une pression sur les recteurs et IA-DASEN qui va se répercuter sur les collègues

Le ministre demande l'« anticipation (identification des PE et constitution des constellations), (la) planification de la formation de tous les PE de chaque circonscription sur 6 années, (l')articulation et (la) complémentarité des plans entre eux et des temps de formation – formations renforcées et animations pédagogiques ».

Il entend donc imposer à tous les PE deux années sur six (une fois en français, une fois en mathématiques sur six ans) de formation en « constellations » pour une durée annuelle de 30h (contre 18h normalement prévues pour la formation dans nos obligations réglementaires de service). Il est demandé aux IA-DASEN de planifier ce calendrier sur 6 ans dès l'année 2021/2022.

Mobiliser les remplaçants sur les constellations au détriment des collègues absents

Alors que dans des académies, il est déjà annoncé que les élèves seront de nouveau renvoyés chez eux au moindre cas positif, le ministre se permet de préciser que les formations par constellations sont « une priorité en matière de remplacement des professeurs devant les élèves. » Inacceptable quand on sait le nombre de collègues qui sont non remplacés chaque jour !

Le cheval de Troie pour faire aboutir le nouveau management émanant du Grenelle et de PPCR

Alors que la rentrée s'annonce encore une fois chaotique notamment en raison du manque de personnels, comment expliquer cette priorité donnée aux constellations ?

Le ministre explique lui-même que « Les plans mathématiques et français répondent aux enjeux soulevés par les participants au Grenelle de l'Éducation, en faveur d'une formation de proximité, dans la durée, entre pairs et répondent à des besoins contextualisés ».

Anticipant la fusion des corps d'inspection et avançant davantage vers celle des corps enseignants, il décide que chaque plan sera piloté par un binôme 1^{er} et 2nd degré (IEN et IA IPR), que les « laboratoires mathématiques (du 2nd degré) peuvent accueillir les constellations (...) et favorisent ainsi la mise en place d'une formation inter-degré efficace ».

Rappelons que le ministre prévoit que l'évaluation des enseignants se fasse par des pairs (conseillers pédagogiques, directeurs d'école, formateurs...), recentrant les missions des inspecteurs sur le « pilotage ».

Il utilise donc ces formations par constellations pour aboutir à son nouveau management, à la France Télécom, basé sur l'accompagnement perpétuel PPCR.

Le SNUDI-FO avec la FNEC FP-FO continue d'intervenir à tous les niveaux pour faire échec aux contre-réformes du Grenelle dont font partie les formations par constellations. Il invite les personnels à saisir le syndicat pour faire valoir leurs revendications.

Montreuil, le 2 septembre 2021